



HAL
open science

**“ Initier, Situer, Durer : une philosophie de l’invention
en architecture. Résumé du dossier HDR en
architecture ”**

Stéphane Bonzani

► **To cite this version:**

Stéphane Bonzani. “ Initier, Situer, Durer : une philosophie de l’invention en architecture. Résumé du dossier HDR en architecture ”. 2023. hal-04498270

HAL Id: hal-04498270

<https://hal.science/hal-04498270>

Submitted on 11 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

RESUME DU DOSSIER D'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES EN ARCHITECTURE

PARCOURS

Le parcours qui a été le mien depuis mes études d'architecture à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (1993-2001) se caractérise par un entrelacement permanent entre architecture et philosophie. Suite à mon diplôme d'architecte DPLG, obtenu en 2001, je m'inscris à l'Université Jean Moulin Lyon III, dans un master de philosophie et obtiens en 2022 un Diplôme d'Etudes Approfondies dans cette discipline. J'engage un doctorat dès 2003, sous la direction de Chris Younès, tout en commençant à enseigner dans diverses ENSA et à l'Ecole Spéciale d'Architecture à Paris. En parallèle de ces activités de recherche et d'enseignement, je développe une pratique d'architecte en libéral à partir de 2006, pratique que je poursuivrai pendant plusieurs années.

L'obtention du doctorat en philosophie en 2010, avec une thèse intitulée « La ligne d'édifier. Invention architecturale et transmilieu(x) », me permet de renforcer ma présence dans l'enseignement et la recherche. Membre, puis co-directeur du laboratoire GERPHAU avec Xavier Bonnaud et Chris Younès, je suis également titularisé Maître de Conférence à l'ENSA Clermont-Ferrand en 2011, et Professeur dans cette même école en 2016. J'enseigne dans le champ Théorie et Pratique de Conception Architecturale et Urbaine, champ que je coordonne à l'ENSACF, et prend la responsabilité d'un master, le Domaine d'Etude EVAN (Entre Ville Architecture Nature) en 2017.

Je souhaite actuellement poursuivre mon itinéraire de chercheur en dirigeant des thèses en architecture. J'ai eu l'occasion de co-encadrer certaines d'entre elles depuis dix ans, et j'ai pu participer à des jurys de thèse, en qualité de rapporteur ou de président. L'enjeu des doctorats en architecture est essentiel pour les ENSA et il m'importe d'apporter ma contribution à la constitution de ce domaine disciplinaire et à la définition de ces doctorats singuliers, entre théorie et pratique, entre recherche et création, relativement récents en France.

COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier présenté pour cette Habilitation à Diriger des Recherches en Architecture est constitué de trois volumes.

Volume 1 – Note de synthèse

Le premier volume est la note de synthèse, intitulée « Quatre excursions entre architecture et philosophie ». Il comprend 85 pages et développe en trois parties mon parcours de chercheur entre deux disciplines, l'architecture et la philosophie. Cette note de synthèse est construite autour de trois entrées qui en forment les trois parties. La première entrée plante, en quelque sorte, le décor dans lequel j'ai évolué ces deux dernières décennies, entre architecture et philosophie, deux disciplines qui ne cessent de s'interroger mutuellement. Cette première partie propose quelques passerelles tendues entre l'art d'édifier et la philosophie, trois manières de les faire résonner : « Invention », « Habiter/habitabilité », « Concepts et milieux ». La seconde partie présente une carte et, sur cette carte, quelques excursions que j'ai suivies pendant ces années de recherche. Il m'a semblé que la meilleure façon de raconter mon parcours était de dessiner ces itinéraires de pistage. Ce qu'il s'agit de pister ici, ce ne sont pas des animaux, mais des notions, des problèmes. Les quatre excursions se croisent souvent, à l'occasion de programmes de recherche, de publications, d'expériences pédagogiques. Les quatre excursions sont intitulées « Milieux », « Possibles », « Archaïque » et « Outillage ». La troisième et dernière partie, quant à elle, s'efforce de questionner les liens entre recherche et projet, qui ne laissent pas de poser question. L'aventure des doctorats en architecture qui s'est constituée depuis une vingtaine d'années en France interroge cette articulation entre recherche académique et projet.

Ce premier volume vise ainsi à présenter mon parcours et, à travers cet itinéraire, à décrire le champ de recherche qui s'est progressivement ouvert autour de la notion d'*invention architecturale*. Ce champ s'est constitué à partir de diverses expériences, comme chercheur, comme enseignant, et dans une moindre mesure comme praticien. Cette dernière dimension, même si elle occupe ici incontestablement une place moins importante que les activités académiques, reste néanmoins fondamentale pour comprendre les raisons qui m'ont poussé à développer une réflexion sur la conception, sur le projet et finalement sur l'invention. En effet, les intuitions et les inquiétudes qui travaillent l'activité de concepteur en architecture, mais aussi l'instabilité qui caractérise celle-ci, toujours prise entre diverses compétences, divers champs du savoir, entre pratique et théorie, m'ont conduit à chercher à en saisir les enjeux et sont largement à l'origine de mon activité de chercheur.

Volume 2 : Mémoire inédit

Le second volume est le mémoire inédit, intitulé « Initier, Situer, Durer : une philosophie de l'invention en architecture ». Il comprend 331 pages et propose une réflexion sur l'invention en architecture. Reprenant des thèmes présents dans mon itinéraire de chercheur ce mémoire organise un argumentaire à partir de trois entrées qui en forment les trois parties principales.

Alors que la crise de l'habitabilité du monde est patente, la notion d'*invention*, commune à la philosophie et à l'architecture, se voit actuellement réinterrogée selon d'autres coordonnées. La nouveauté que l'on attend de toute invention – et il nous faut bien, peut-être plus encore aujourd'hui, inventer, créer, imaginer pour ré-habiter – ne peut plus, sauf à produire de nouvelles dévastations, s'opérer sur la base d'une destruction, d'une invisibilisation, d'une simplification. Au contraire, il s'agit de problématiser l'invention autrement que l'a fait le « front de modernisation ». La modernisation, en effet, a capté le sens de l'invention, lui a assigné une orientation, en a limité les contours, à tel point qu'elle s'est trouvée associée à un mouvement d'arrachement, de rupture, d'émancipation. Elle ne pouvait opérer que dans la violence, dans la

« barbarie positive¹ », condamnant de fait tout héritage. Héritages physique et culturel, expériences vécues, manières communes de pensée², toutes ces choses, ces discours, ces préexistences devaient disparaître derrière elle, ou lui servir de repoussoirs. Le sens du geste inventif et la valeur des choses inventées se mesuraient, dans cette pensée moderne, à l'aune d'une éradication de l'existant. Ce qui ne signifie pas, par-là, que l'existant cessait proprement d'exister, mais qu'il avait été comme dévalué et avec lui toutes les expériences qu'il donnait à vivre, et Walter Benjamin a trouvé les mots justes pour désigner ce phénomène lorsqu'il écrivait en 1933 : « le cours de l'expérience a chuté³. » L'invention s'est constituée non seulement comme puissance de faire apparaître du nouveau, mais aussi, corrélativement, comme puissance de dévaluer l'existant contre lequel ce nouveau s'impose. Il fallait d'abord faire perdre à l'existant sa valeur, son importance, et donc sa résistance intrinsèque, pour pouvoir ensuite lui substituer d'autres réalités nouvelles, d'autres objets et d'autres histoires.

L'architecture du 20^{ème} siècle n'a cessé d'inventer selon ce mode : remplacer des quartiers entiers, démolir les œuvres des générations précédentes, substituer d'anciennes typologies par de nouvelles. Toutes ces inventions de milieux visaient pourtant l'habitation qui est, on le sait, devenu le grand thème du siècle passé, mais l'envisageaient toujours comme relevant d'un projet : donner à habiter, faire habiter, *designer* l'habitat. Jamais l'habitabilité n'était, selon cette invention propre au front de modernisation, reconnue comme un mode d'être à ménager. L'habitabilité devait être produite. Or ce que nous enseignent les sciences et les recherches en philosophie et en anthropologie contemporaines, aidées il est vrai par le désastre patent d'un monde apparaissant comme de moins en moins habitable, c'est que cette manière d'envisager l'habitation n'est plus tenable. L'habitabilité du monde, qu'il s'agit *pourtant* d'inventer, ne dépend pas de nous, ou si elle en dépend, c'est sur un autre mode que celui qui consiste à la produire. La crise de l'habitabilité implique une transformation de ce qu'inventer veut dire.

Et précisément, il y a bien aujourd'hui une transformation de ce qu'inventer en architecture veut dire. Des expérimentations diverses voient le jour dans le paysage des pratiques en architecture, en urbanisme, en paysage. Elles ont en commun de tenter d'autres manières de concevoir : non pas simplement en mettant en œuvre d'autres dispositifs, d'autres matériaux, répondant au cahier des charges d'une architecture *verte-ueuse*, mais en explorant des déplacements qui mettent en jeu, précisément, le geste de l'invention. Et ce qui caractérise ces pratiques, c'est l'importance qu'elles donnent à *tout ce qui leur résiste* : des formes de vie, des interdépendances, des traces, des héritages matériels et immatériels, des délaissés, des décombres, des bourgs et des villages abimés, etc. Revaloriser ces réalités préexistantes n'a rien à voir avec une patrimonialisation qui n'était que l'alter-ego du front de modernisation, son alibi ou son antidote. Il ne s'agit nullement, dans ces pratiques, de protéger les préexistences en les encadrant de garanties juridiques, en les mettant en scène ou sous cloche, en les désignant comme ce qu'il convient de sauver. Cette désignation peut avoir de l'importance dans des luttes politiques, par exemple en donnant des outils à celles et ceux qui doivent se battre pour éviter la pure et simple destruction d'un édifice, d'un quartier, la dévastation d'un milieu naturel ou le sacrifice d'un écosystème, au profit de l'exploitation et de la logique court-termiste de l'intérêt marchand. Mais ce processus de patrimonialisation, en sacralisant ces réalités, participe paradoxalement à inhiber d'autres modes de relation avec elles. Surtout, en désignant ces existants (espèces, artefacts, milieux, etc.), dans le cadre juridique, comme des fragilités à préserver, la patrimonialisation contribue même à affaiblir leur capacité de résistance intrinsèque. Or c'est précisément sur la

¹ Walter BENJAMIN, « Expérience et pauvreté » (1933) in *Œuvres, t. II*, Paris, Gallimard, 2000, pp.364-372.
« Et c'est donc une nouvelle espèce de barbarie. De barbarie ? Mais oui. Nous le disons pour introduire une conception nouvelle, positive, de la barbarie. Car à quoi sa pauvreté en expérience amène-t-elle le barbare ? Elle l'amène à reprendre au début, à recommencer à zéro, à se débrouiller avec peu, à construire avec presque rien, sans tourner la tête de droite ni de gauche. » pp.366-367.

² Isabelle STENGERS, *Réactiver le sens commun. Lecture de Whitehead en temps de débâcle*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, La découverte, 2020.

³ Walter BENJAMIN, « Expérience et pauvreté », op.cit. p.365.

reconnaissance des résistances propres de ces préexistences, de leurs insistances singulières, oserait-on dire de leur force, que se développent les pratiques inventives dont nous voulons parler. Elles ne demandent pas qu'on les protège mais qu'on en réactive leurs puissances d'existence, qu'on se rende enfin attentifs et disponibles à leurs voix fussent-elles incompréhensibles, dérangeantes, où simplement porteuses d'affirmations à être.

En redistribuant les puissances, en accordant de l'importance à ce qui n'est pas de leur fait, ces modes d'invention ouvrent sur un réapprentissage de la *négociation*, épreuve que la pensée moderne avait presque entièrement fait disparaître. On ne négocie qu'avec ce qui nous résiste, avec ce, celles et ceux, à quoi et à qui l'on reconnaît de la force ou plutôt, pour le dire mieux, avec ce qui s'impose comme ne relevant pas de notre volonté, de notre maîtrise. Négocier avec une paroi rocheuse qu'il s'agit d'escalader, négocier avec un climat difficile, négocier avec un animal, négocier avec un souvenir insistant, négocier avec un lot de bois d'œuvre tordu qu'il faut réemployer, négocier avec un client et ses intérêts propres, etc. Toutes ces épreuves appellent l'invention mais, on le voit, sous un tout autre mode que celui qui est habituellement associé à ce terme.

Le dépassement de la pensée moderne tient selon nous à cela : reconnaître et redonner de l'importance au fait que nous ne pouvons inventer qu'en nous mettant en rapport avec *ce qui n'est pas de notre fait*. C'est l'ignorance ou la négligence de tout ce qui oppose son existence à notre puissance qui a conduit à la crise de l'habitation que nous vivons. Composer avec ce que nous avons, au mieux pris pour des obstacles, au pire complètement oublié, réintégrer des pans de réalités agissants et négocier avec eux, de ces réactivations dépend selon nous l'aptitude de l'invention architecturale à restaurer des milieux habitables.

C'est dans cette démarche que s'inscrit ce mémoire qui se donne comme tâche de réévaluer l'invention *en* architecture. Parler d'invention en architecture, c'est insister sur le fait que l'invention ne se pense jamais en général, mais toujours de façon située, dans une relation indissociable aux milieux d'invention et au *type d'objet* qu'il s'agit d'inventer. Inventer *en* philosophie, *en* cinéma, *en* peinture ou *en* architecture ne relève pas de la même opération, les enjeux y sont différents. Tout en s'inscrivant bien dans une problématique commune – celle qui touche au *faire venir une réalité nouvelle à l'existence* – ces modes d'invention doivent toujours être envisagés à l'aune des modes d'existence des réalités qui sont produites. Inventer repose donc toujours sur l'expérience que nous avons de ces réalités spécifiques. C'est pourquoi il ne peut y avoir d'éthique de l'invention qu'articulée à une « ontologie de l'architecture » : par-là nous entendons une description des entités architecturales, de leurs modes d'existence.

L'invention architecturale sera donc ici examinée à partir de trois épreuves qui tiennent à la spécificité des objets architecturaux dont nous avons l'expérience. En ce sens, il ne s'agit pas ici d'imaginer ce que pourrait être une *autre* architecture, mais de prendre soin de ce que cet art fait déjà, de penser à partir de trois expériences qui ont été, selon nous, mal décrites, ou totalement refoulées, parfois même moquées, par le récit moderne.

La première expérience est celle du commencement : alors que celui-ci a été fortement valorisé dans la pensée moderne, comme emblème de l'acte créateur, il nous semble qu'il a été aussi fortement simplifié. Nous voudrions ici lui redonner une épaisseur problématique en montrant comment cet acte même se diffracte, se trouble. Peut-être l'examen de l'invention architecturale à partir de cette épreuve du commencement invite-t-il à y découvrir un paradigme d'une invention négociée. La seconde expérience est celle que nous faisons lorsque nous inventons des objets immobiles. L'ancrage aux milieux existants est si important en architecture que l'expérience qui les imagine ne peut faire l'économie d'une attention aux situations, ces réalités insistantes qu'aucune *tabula rasa* n'a suffi à rendre totalement silencieuses. La troisième épreuve dans laquelle nous sommes plongés, en architecture, nous est donnée par le caractère durable des ouvrages inventés. La perdurance matérielle, hautement problématique dans un monde obsédé par le changement, fait au contraire ici figure d'une opportunité. Nous aimerions proposer une inversion de valeurs : la durabilité pourrait être la condition d'une ouverture de possibles.

L'hypothèse développée tout au long de ce texte est que l'émergence de certaines pratiques architecturales contemporaines font de ces épreuves des opportunités de régénération de l'art architectural. Elles cherchent à retrouver du sens à l'édifier en prenant soin des problèmes même que pose cet art, en réactivant sa singularité.

Volume 3 : Dossier de travaux

Le troisième volume est un dossier de travaux, comptant 328 pages, et articulé en deux parties : la première est mon curriculum vitae, et la seconde compile une sélection de textes issus d'ouvrages, d'articles ou de communications produits entre 2003 et 2022. J'ai fait le choix de classer les textes sélectionnés en respectant les catégories thématiques de la Note de synthèse (Volume I : Quatre excursions entre architecture et philosophie) : Milieux, Possibles, Archaïque, Outillage. Le lecteur pourra ainsi mettre en correspondance la Note de synthèse et ce Dossier de travaux.

PISTES DE RECHERCHES

Le champ de recherche dans lequel je me situe concerne la conception architecturale. Il s'agit pour moi d'explorer les enjeux de ce « projet », que les architectes reconnaissent comme le cœur de leur activité. Depuis ma thèse de doctorat soutenue en 2010, j'ai fait le choix de désigner par le terme d'*invention* cette acte de conception, afin d'éviter de ne considérer que la perspective futuriste que le préfixe de projet contient, mais aussi de faire résonner d'autres harmoniques : la découverte, la fiction... Ce champ de recherche a une histoire, marquée par différentes phases qui toutes réévaluent les enjeux, les méthodes, les limites de cet acte de conception. Ma thèse a été l'occasion de revenir sur de grandes étapes de cette histoire, depuis Vitruve jusqu'au Mouvement Moderne. La période qui s'ouvre avec la crise écologique engage un nouveau chapitre de cette histoire et c'est au sein de cette nouvelle métamorphose du projet que j'inscrirai mes recherches pour les années à venir. Qu'en est-il du projet, lorsque « les fenêtres sur l'avenir sont floues », comme le dit bien Christian de Portzamparc ? Comment penser encore le projet architectural dans un contexte où le récit du progrès s'essouffle ? Comment hériter de ce « projet » sans retomber dans les travers d'une planification de l'avenir dont l'obsolescence d'une grande partie de notre environnement peut, à juste titre, nous faire douter ? Comment conserver cette fonction d'ouverture de possibles impliquée dans l'acte de conception, dans une situation d'épuisement ?

Dans le mémoire inédit (« Initier, Situer, Durer : une philosophie de l'invention en architecture »), je propose trois chantiers de recherche. Un premier dont l'enjeu consisterait à penser la différence entre innovation et invention, en prenant appui sur les « pratiques d'initialité » présentes au sein de l'architecture. Un second se donnerait comme ambition de comprendre par quels moyens propres l'architecture permet, compte-tenu de son immobilité même, de redonner un sens au principe de localisation, sans sombrer dans un enfermement des sites dans leur identité, dans leurs limites administratives, dans leur « caractère » ? Un troisième chantier serait quant à lui orienté vers l'exploration des « pratiques de la durée », envisageant les formes que prend ce souci de la durée en architecture, dans un contexte économique dépendant, lui, de l'impermanence. L'encadrement de doctorats *par le projet (Research by design)*, apparaît comme une formidable occasion de questionner ces évolutions et de mettre en œuvre ces chantiers.